

RAPPORT ANNUEL

2025

PARC RÉGIONAL
kiamixa





Société de développement du réservoir Kiamika

1850, boul. Fernand-Lafontaine
Rivière-Rouge (Québec) J0T 1T0

info@reservoirkiamika.org
819 278-5402
reservoirkiamika.org

Ce rapport annuel est disponible en ligne
Crédit photo de la couverture : Caroline Dostie

PARC RÉGIONAL
kiamika

Société de développement
du réservoir Kiamika
SDRk

SOMMAIRE

1. LE MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

2. IMPLICATION COMMUNAUTAIRE

5. EXPÉRIENCE CLIENT

7. INFRASTRUCTURES ET AMÉNAGEMENT

10. CROISSANCE ET PÉRENNITÉ FINANCIÈRE

18. MAINTIEN DE L'INTÉGRITÉ NATURELLE DU TERRITOIRE

21. INSTAURATION DE PRATIQUES DE GESTION EFFICIENTES

25. MISE EN MARCHÉ

27. PLAN D'ACTION 2026

32. MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2025



Photo : MALAD Communication

LE MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

L'année 2025 restera gravée dans l'histoire du parc régional Kiamika avec l'inauguration du projet de la Baie Blueberry, amorcé en 2019. Après plusieurs années de défis et de persévérance, ce lieu emblématique est désormais une réalité, incarnant notre engagement à offrir des expériences où la nature, les activités récréotouristiques et l'éducation se rencontrent. Les principaux bâtiments du projet, le pavillon d'accueil, le centre éducatif et le bloc sanitaire, fonctionnent majoritairement à l'énergie solaire depuis leur mise en service, témoignant de notre engagement constant envers un développement touristique durable.

Depuis 2018, le Parc connaît une croissance soutenue, et l'année 2025 s'est distinguée comme exceptionnelle sur le plan du nombre de visiteurs et de notre croissance. Ces résultats reflètent la confiance de nos visiteurs ainsi que l'énergie déployée par l'ensemble de notre équipe pour améliorer notre offre de services. Aujourd'hui, le Parc emploie 35 personnes, principalement issues de la région, dont certaines à temps plein et d'autres à temps partiel, jeunes et moins jeunes, étudiants et retraités. Chacune se distingue par son talent, son implication et sa passion, contribuant chaque jour à faire vivre et rayonner notre organisation et notre mission sociale.



Je tiens à remercier chaleureusement nos administrateurs pour leur confiance, nos bailleurs de fonds pour leur soutien, ainsi que l'ensemble des employés qui ont contribué au succès de ce projet. Un remerciement particulier est adressé à l'équipe de gestion : Robert Lambertz, directeur de projets, pour son dévouement remarquable et constant ; Laurence Brière et Michael Petit, pour la gestion efficace des opérations ; et Christiane Grenier, pour son suivi administratif méticuleux. Chacun a joué un rôle essentiel dans la concrétisation du projet de la Baie Blueberry.

Cette inauguration marque le début d'une nouvelle étape pour le Parc. Nous poursuivons le développement de nos sentiers de ski de fond et de raquettes, et notre centre éducatif offrira bientôt aux jeunes l'occasion de se reconnecter à la nature. Nos employés continuent de créer des expériences mémorables grâce à leur approche humaine et à leur écoute attentive du public.

Nous remercions également notre clientèle, dont la fidélité et l'enthousiasme nous motivent à aller toujours plus loin. Ensemble, nous écrivons l'histoire du parc régional Kiamika et construisons un avenir où chacun peut s'émerveiller, se ressourcer et se rapprocher de la nature.

Marie-Claude Provost, Directrice générale

Photo : MALAD Communication

IMPLICATION COMMUNAUTAIRE



kiamikla
PARC RÉGIONAL

Avantages aux citoyens

La SDRK est un organisme qui œuvre à protéger et mettre en valeur le potentiel récréotouristique du réservoir Kiamika en vue de générer des impacts positifs et significatifs sur l'économie locale et régionale. La SDRK souhaite que la population des municipalités de Chute-Saint-Philippe et de Lac-Saguay ainsi que de la Ville de Rivière-Rouge conservent un accès privilégié aux services offerts sur le territoire du parc régional Kiamika. Ainsi, en plus d'avoir l'accès gratuit au parc en tout temps, les résidents des trois municipalités ont eu la possibilité de réserver gratuitement un emplacement de camping durant la fin de semaine du 3 au 5 octobre et du 10 au 13 octobre 2025. Le taux d'occupation par les résidents a été moindre que l'année passée dû aux conditions météorologiques. Nous prévoyons refaire cet exercice l'an prochain et profiter de la période des portes ouvertes des parcs régionaux.

Groupes scolaires, scouts, Bivouac, camp de jour

Au cours de la saison, nous avons eu le plaisir d'accueillir plusieurs groupes scolaires du secondaire et du collégial, des troupes de scouts, des organismes communautaires ainsi que des camps de jour. Ces visites ont permis aux jeunes et aux participants de découvrir le territoire et de profiter pleinement de nos installations, notamment de notre nouveau bâtiment d'accueil du secteur de la Baie Blueberry.

Nous avons reçu les jeunes du camp de jour de la municipalité de Chute-Saint-Philippe à l'accueil Barrage. De plus, le groupe de plein air Milimol, composé de personnes vivant avec le diabète de type 1, a séjourné au parc afin de vivre une expérience nature enrichissante et adaptée à leurs besoins.



Événements communautaires

Nous avons participé à divers café-citoyen du comité Citoyens Rivière-Rouge en faisant la promotion des activités offertes, du futur poste d'accueil de la Baie Blueberry et d'un bloc sanitaire pour la saison 2025. Nous avons offert des certificats-cadeaux auprès des organismes communautaires de la région, entre autres, la foire commerciale de Nominique. Nous avons également participé à la fête d'Halloween de Sainte-Véronique et au soulèvement des bénévoles et des nouveaux arrivants de la ville de Rivière-Rouge.



EXPÉRIENCE CLIENT



kiamikla

PARC RÉGIONAL

Amélioration de l'expérience du visiteur

Avec l'ouverture du nouveau secteur de La Baie-Blueberry, permettant l'accès aux familles en automobile ou en véhicule motorisé (VR), l'ajout d'un bloc sanitaire a permis à de nombreux usagers de bénéficier d'installations modernes et accessibles, améliorant significativement leur expérience sur le site.

L'implantation de nouveaux refuges Loonä a également contribué à offrir davantage de confort aux familles, rendant le séjour plus agréable et adapté à leurs besoins.

L'ajout de 16 sites de camping pour roulotte ou véhicule motorisé (VR) permettant aux familles de séjourner dans leur confort en pleine nature avec la possibilité de vidange des eaux noires et grises pour augmenter la durée du plaisir.

Par ailleurs, de nouveaux produits ont été ajoutés à notre micro-boutique afin de mieux répondre aux besoins de notre clientèle. D'autres ajouts sont déjà prévus pour la saison 2026, dans une optique d'amélioration continue de nos services.

Produits promotionnels

Encore cette année, nos produits promotionnels étaient disponibles à nos postes d'accueil, avec plusieurs nouveautés qui ont su ravir notre clientèle.

Parmi ces ajouts, nous avons réalisé une collaboration avec l'illustratrice québécoise Maude Gravel, connue sous le nom d'artiste La Frisé qui bricole. Ses illustrations représentent avec justesse l'esprit du Parc régional Kiamika et l'expérience nature que recherchent nos visiteurs.

Déclinées sur des chandails et des cotons ouatés, ses créations ont connu un excellent accueil et ont été particulièrement appréciées par notre clientèle.



Infrastructures et Aménagement



kiamikla

PARC RÉGIONAL

L'embauche d'un nouveau responsable de l'entretien et des infrastructures

Nous sommes heureux d'annoncer l'arrivée de Michaël Petit au sein de l'équipe du Parc régional Kiamika, au poste de responsable de l'entretien et des infrastructures. Cette embauche renforce significativement notre capacité à gérer les installations, à assurer un suivi rigoureux et efficace de tous les projets d'aménagement, et à maintenir nos infrastructures dans un état optimal tout au long de l'année. Il s'est rapidement intégré ; son dynamisme, son professionnalisme et son engagement contribuent déjà concrètement à la qualité et à la durabilité de nos opérations quotidiennes.

Bienvenue officiellement à Michaël dans l'équipe !

Amélioration des sentiers existants

Cette année, nous avons mis l'accent sur l'entretien et l'amélioration de l'ensemble de notre réseau de sentiers pédestres. Notamment cet automne, le sentier du Kilby a fait l'objet d'une importante mise à niveau : plusieurs nouvelles passerelles en bois ont été installées dans les sections humides afin de faciliter la circulation des randonneurs, de réduire l'érosion et de mieux protéger ces zones fragiles essentielles à l'écosystème du parc. Mentionnons également le labeur constant de nos employés à l'aménagement du parc régional Kiamika

La direction générale du parc régional Kiamika met en place une deuxième équipe dédiée à l'aménagement des sentiers et des sites du camping afin de répondre à la demande croissante des visiteurs et au développement de nouvelles infrastructures. Parmi les défis à relever, il y a le réaménagement du sentier de la Perdrix Blanche, un projet majeur pour améliorer l'expérience des randonneurs. Enfin, la directrice générale a demandé l'autorisation d'acheminer une demande de subvention dans le cadre du programme de développement Plan Montagnes des Laurentides. Ce programme vise à développer des réseaux de sentiers accessibles sur quatre saisons, en partenariat avec l'Institut des territoires (IDT), et tient compte des enjeux liés aux changements climatiques. Ce soutien financier permettra d'assurer un développement durable et une gestion optimisée du parc.



Projet ouverture hiver 2026–2027

Nous avons amorcé le développement de notre réseau de sentiers d'hiver pour le ski de fond et la raquette, à partir de l'accueil Blueberry, dans l'objectif d'offrir un accueil quatre saisons avec des activités hivernales de qualité. Plusieurs kilomètres de sentiers seront aménagés à partir de 2025 et ces travaux se poursuivront en 2026. La planification de nos activités d'hiver en ski de fond et raquette sont prévues pour une ouverture pour la saison 2026–2027.

Améliorations de nombreux sites sur les îles.

Cet automne, l'équipe d'aménagement a travaillé intensivement pour rehausser plusieurs sites sur les îles du parc régional Kiamika. Parmi les réalisations majeures : le remplacement de plusieurs toilettes sèches (pour offrir des installations plus propres, fonctionnelles et durables) ainsi que des améliorations générales sur ces sites isolés. Ces interventions visent directement à améliorer la qualité du séjour de nos clients, en rendant les sites plus confortables, hygiéniques et accueillants, tout en respectant l'intégrité écologique du territoire.

Mis en place de techniques environnementales

L'équipe d'aménagement du parc régional Kiamika a commencé à remplacer le bois traité chimiquement et les teintures à l'huile par des méthodes naturelles de préservation du bois.

Parmi celles-ci, la technique japonaise Shou Sugi Ban (carbonisation contrôlée) rend le bois hydrophobe et hautement résistant. Elle est combinée à l'application de goudron de pin et d'huile de lin. Cette approche offre une longue durée de vie, un coût similaire ou inférieur aux méthodes conventionnelles, un aspect esthétique naturel parfaitement intégré au paysage, tout en protégeant durablement la faune et la flore du parc et

Construction de nouveaux supports à canots

Les supports à canots ont été traités avec notre nouvelle technique Shou Sugi Ban. Avec l'achalandage croissant du parc et l'augmentation du nombre de canots utilisés par les visiteurs, ces nouveaux supports représentent un ajout essentiel. Ils assurent non seulement une meilleure protection des embarcations contre les dommages et l'usure, mais contribuent également à rehausser la qualité du service offert à notre clientèle, en facilitant un accès sécuritaire et organisé aux canots.

Cette réalisation illustre parfaitement notre transition vers des méthodes de construction et de préservation plus écologiques, tout en maintenant une esthétique naturelle et une longévité accrue des installations.

CROISSANCE ET PÉRENNITÉ FINANCIÈRE



kiamikla

PARC RÉGIONAL

CROISSANCE ET PÉRENNITÉ FINANCIÈRE

Plan d'aménagement et de gestion 2025–2030

Lors du lac à l'épaule tenu le 24 janvier 2025, les administrateurs de la SDRK ont donné leur avis sur l'ébauche du plan stratégique 2025–2030 du parc régional Kiamika aligné sur le plan d'aménagement et de gestion 2019–2023

Le plan stratégique 2025–2030 a été adopté à l'unanimité par les administrateurs de la SDRK et présenté par la suite aux municipalités de Chute Saint-Philippe, de Rivière-Rouge et du Lac Saguay. Il y a eu un amendement en novembre 2025, adopté à l'unanimité par les administrateurs de la SDRK, à la section Expérience client au point 1.6: Ajout de deux pôles d'activités dans le secteur ouest du parc :

- Circuit canotable sur la rivière Kiamika ;
- Sites d'hébergements au centre de la nature de Chute Saint-Philippe



Inauguration de la Baie Blueberry

L'inauguration officielle du nouveau secteur de la Baie Blueberry située dans le magnifique parc régional Kiamika a eu lieu le 17 juillet 2025. Nous avons salué chaleureusement la présence des invités suivants :

- Les représentantes et représentants du Gouvernement du Québec, Madame la ministre Sonia Bélanger et Madame Chantale Jeannotte, députée à l'Assemblée nationale du Québec pour la circonscription de Labelle ;
- Les représentantes et représentants du gouvernement fédéral pour notre région, Madame Marie-Hélène Gaudreau, députée fédérale de Laurentides-Labelle ;
- Les représentantes et représentants du ministère des Ressources naturelles et des forêts, Madame Gail Sullivan, directrice régionale de l'Outaouais-Laurentides et Monsieur Mario Corbeil, conseiller en développement régional ;
- Les représentantes du mouvement Desjardins de notre région, Madame Évelyn Laverdière, directrice générale de la caisse Desjardins de La Rouge ;
- Les représentants de la MRCAL, Monsieur le préfet et maire de Mont-Laurier, Monsieur Daniel Bourdon et Messieurs Frédéric Houle, directeur général et Jocelyn Campeau, directeur de l'aménagement ;
- Le maire de la ville de Rivière-Rouge, Monsieur Denis Lacasse ;
- Le président de la SDRK, Monsieur Carl Arseneault ;
- La directrice générale de la SDRK, Madame Marie-Claude Provost ;
- Le directeur de projet de la Baie Blueberry, Monsieur Robert Lambert ;
- Les représentants de la SADC et du CLD d'Antoine Labelle ;
- Les élus des municipalités de Rivière-Rouge, du Lac Saguay et de Chute Saint-Philippe ;
- Les représentantes et représentants de l'Association des propriétaires au réservoir Kiamika
- Les administratrices et administrateurs de la SDRK ;
- Les anciens employés et l'équipe actuelle du parc régional Kiamika ;
- Tous nos partenaires, collègues et membres des médias présents ;

La réalisation du projet de la Baie Blueberry contribue à bâtir le tourisme de demain et permet l'accès terrestre. Aux familles sur le territoire du Parc régional Kiamika. Il vise une expansion et une bonification de l'offre écotouristique quatre saisons en plus de promouvoir le tourisme respectueux de son environnement. La mise en place de ce projet d'envergure pour la région de la MRC Antoine-Labelle permet aux différentes familles de la province du Québec et à travers le pays et l'international de profiter d'un espace d'immersion nature des plus impressionnants. Nous sommes fiers d'être un incontournable pour les destinations de plein air de la région.



Centre éducatif

Le centre éducatif situé au rez-de-chaussée du poste d'accueil de la Baie-Blueberry vise à promouvoir des activités éducatives et culturelles en lien avec la Table Forêt Laurentides, la MRC Antoine-Labelle, les communautés Kitigan Zibi et Manawan.

Le centre éducatif et récréotouristique aura pour objectif de devenir un véritable laboratoire vivant, immergé au cœur de la forêt mixte laurentienne. Il offrira aux résidents des Hautes-Laurentides ainsi qu'aux visiteurs une expérience immersive, où ils pourront acquérir des apprentissages essentiels pour la préservation de notre environnement et de nos écosystèmes aux bénéfices de notre communauté. La vision du centre repose sur l'idée de protéger et de cultiver ce que nous avons de plus précieux : notre nature, composée de l'eau, de l'air pur et de la biodiversité unique à notre territoire. Ce projet d'écotourisme vise à offrir une expérience de vie en nature, tout en sensibilisant à l'importance de préserver ces ressources naturelles pour les générations futures. Ce centre deviendra un lieu clé pour l'éducation environnementale et la découverte de notre patrimoine naturel.

Partenariats

De plus en plus de partenaires extérieurs rejoignent le parc pour vivre l'expérience en plein air. Parmi eux, diverses commissions scolaires, camps de jour et maisons des jeunes souhaitent offrir aux jeunes de la région et d'ailleurs une expérience éducative enrichissante. Inspirés par ces expériences éducatives et de séduction, nous envisageons d'élargir notre partenariat avec le CHSLD et les résidences pour les aînés (RPA) afin d'offrir à nos aînés la possibilité de vivre ces moments de bonheur et de découverte en pleine nature. Nous avons établi un précieux partenariat avec le Lièvre-Rouge. Nous comptons le maintenir pour la saison prochaine.

Les postes d'accueil de la Montée Miron, de la Baie Blueberry et du Barrage sont maintenant équipés d'un défibrillateur cardiaque (DEA) grâce aux municipalités de Rivière-Rouge et du Lac Saguay.

De plus, chaque véhicule, chaque poste d'accueil et chaque endroit de travail (bureau administratif et atelier de travail) sont munis de trousse de premiers soins.

Nos partenaires



Le parc en chiffres

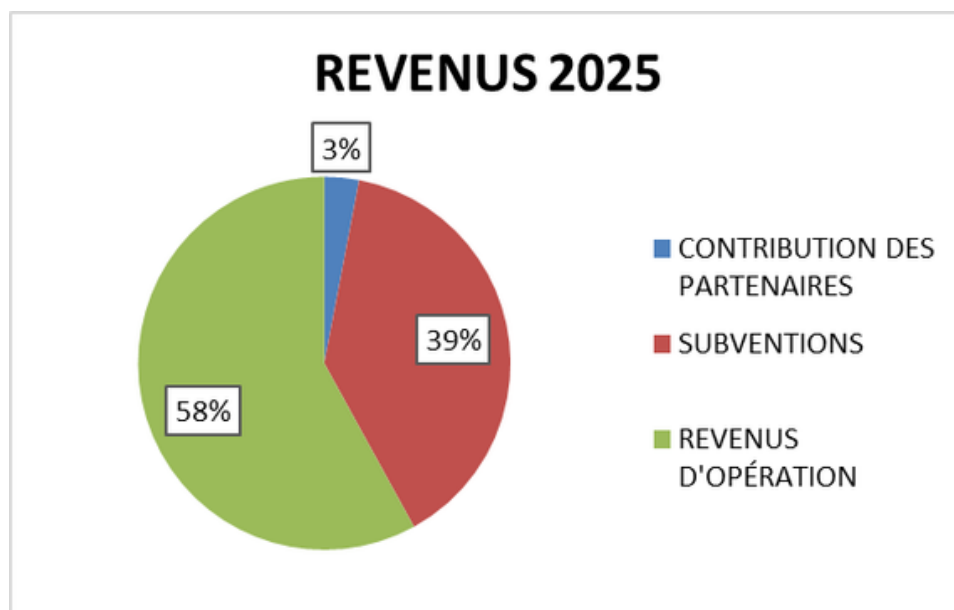
Une année record pour le Parc régional Kiamika

En 2025, le Parc régional Kiamika a connu sa meilleure performance à ce jour, avec une augmentation des visiteurs par rapport à l'exercice précédent. Cette progression s'inscrit dans la continuité des efforts de structuration et de développement de l'offre touristique, notamment grâce à la mise en valeur du nouveau pôle de la baie Blueberry. Le déploiement de ce secteur a contribué à diversifier les produits et services offerts, à améliorer l'expérience des visiteurs et à soutenir la croissance des activités du parc. Les membres du conseil d'administration de la SDRK tiennent à remercier notre directrice générale, Madame Marie-Claude Provost, pour sa persévérance depuis 2019 dans la mise en place des infrastructures au secteur de la Baie Blueberry, pour son travail sans relâche pour améliorer l'ensemble du territoire et l'amélioration de nos différentes infrastructures qui sont importantes pour notre clientèle. Nous reconnaissons son implication ainsi que ses réalisations dans le développement du Parc régional Kiamika qui est significatif depuis son arrivée en 2018 dans notre organisation.

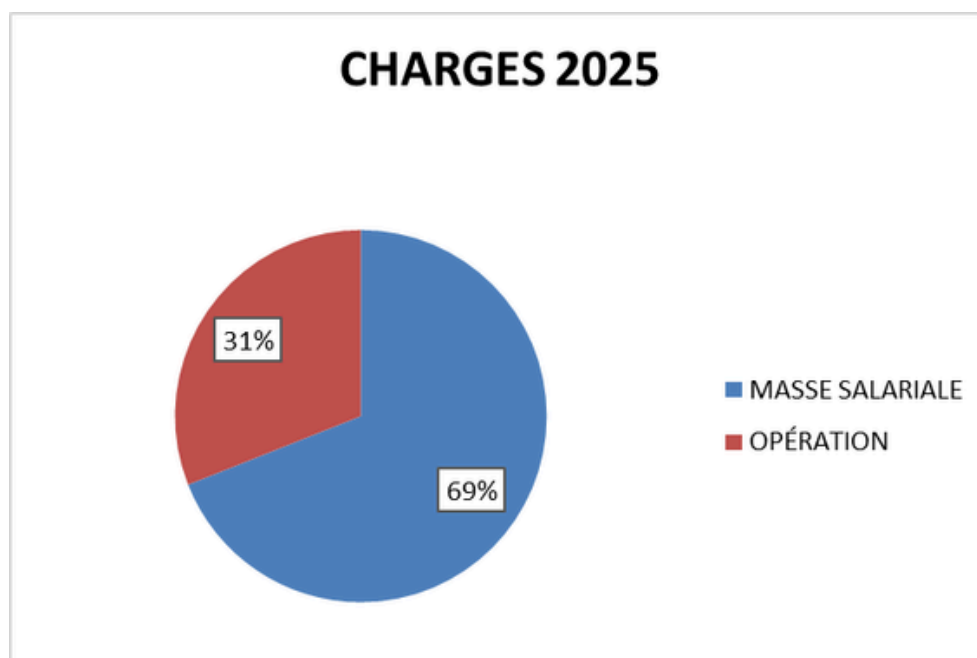
Retombées économiques et territoriales pour la région

Le Parc régional Kiamika demeure un employeur important et contributeur avec des retombées économiques notables dans la région par l'octroi de plus de 35 emplois récurrents impliquant des postes permanents et temporaires qui sont très majoritairement octroyés à la communauté de la MRC Antoine-Labelle. De plus, le Parc régional Kiamika a attribué des contrats de plus de 2,5 millions à différentes entreprises de la région de la MRC Antoine-Labelle seulement pour l'année 2025. La croissance des activités du parc génère des retombées positives pour les municipalités de Rivière-Rouge, Chute-Saint-Philippe et Lac-Saguay, ainsi que pour l'ensemble de la MRC d'Antoine-Labelle. L'achalandage accru favorise l'utilisation des services locaux, notamment l'hébergement, la restauration, les commerces et les entreprises récréotouristiques, contribuant ainsi au dynamisme économique et à la vitalité du territoire. Le Parc régional Kiamika s'affirme comme un levier structurant développement régional, en cohérence avec les orientations de la MRC en matière de mise en valeur du territoire et d'attractivité touristique.

Pour l'année 2025, la contribution des partenaires (Rivière-Rouge, Lac-Saguay, Chute Saint-Philippe et MRC Antoine-Labelle) représente 3% du budget global alors que les subventions représentent 39% du budget pour le développement des infrastructures et l'achat d'équipements. La plus grande part des revenus pour le fonctionnement de la SDRK provient de ses revenus d'opérations qui représentent 58% du budget global ou 91% de son budget d'opérations puisque les subventions sont spécifiques à son développement.



Pour 2025, la masse salariale représente 69% des charges du budget contre 31% pour les frais d'opérations.



Emplois

Le Parc régional Kiamika est fier d'avoir procédé à une augmentation significative du nombre d'emplois pour la saison 2025, notamment en raison de l'ouverture du secteur de la Baie Blueberry.

Plus de 35 employés ont fait partie de l'équipe cette saison, dont la majorité sont des résidents des Hautes-Laurentides. Plusieurs membres en étaient à leur deuxième saison ou plus au sein du parc, témoignant d'un fort sentiment d'appartenance et d'une belle stabilité au sein de l'équipe.

Comme chaque année, diverses formations ont été offertes à notre personnel afin d'assurer un service de qualité et une expérience sécuritaire pour nos visiteurs. De plus, un nouveau site de camping a été aménagé spécialement pour les employés, contribuant à améliorer leurs conditions de séjour durant la saison.

Nous sommes reconnaissants envers notre équipe dévouée, dont l'expertise et le professionnalisme contribuent grandement à la réussite de chaque saison.



**MAINTIEN DE L'INTÉGRITÉ
NATURELLE DU TERRITOIRE**



kiamikla

PARC RÉGIONAL

Surveillance et attestation du lavage des bateaux avant leur mise à l'eau

L'implantation d'un accueil du parc à la montée Miron avait comme objectif premier de mettre en place un contrôle pour le lavage des embarcations et sensibiliser les utilisateurs de bateaux à moteur pour éviter la propagation d'espèces indésirables telles que le myriophylle à épis. Les employés du parc ont donc été nommés comme inspecteurs de la Ville de Rivière-Rouge et avaient le pouvoir de faire respecter la réglementation et d'émettre des constats d'infractions en cas de non-respect du règlement. Il est important de souligner que l'APRK avait approché la SDRK afin de trouver une solution pour contrôler le lavage des embarcations à la montée Miron.



Photo : Mathieu Dupuis

Le territoire du Parc est officiellement protégé de l'exploitation minière

« Cette victoire témoigne de la force d'une mobilisation concertée pour la sauvegarde de notre territoire. »

En juin 2022, la direction du Parc régional du réservoir Kiamika et la MRC d'Antoine-Labelle ont été conviées par Northern Graphite Corporation afin de discuter de l'acquisition des claims du projet Mousseau Ouest. Ce dernier empiétait en partie sur le territoire du Parc, dans le secteur situé dans la municipalité de Rivière-Rouge.

Face à la menace d'une exploitation minière dans une zone vouée à la villégiature et au tourisme, le Parc, la Ville de Rivière-Rouge et l'Association des propriétaires du réservoir Kiamika (APRK) — soutenus par la députée Madame Chantale Jeannotte — ont immédiatement réagi.

En avril 2023, lors des consultations publiques du ministère des Ressources naturelles et des Forêts, Marie-Claude Provost, directrice du Parc, et Raymond Carrier, président de l'APRK, ont déposé un mémoire exprimant l'opposition ferme de la population. Cette mobilisation a été appuyée par des résolutions officielles, une pétition citoyenne et une campagne d'affichage dénonçant l'incompatibilité du projet avec la vocation de la région.

Ces efforts ont porté leurs fruits : à la suite d'une modification législative, un arrêté ministériel publié dans la Gazette officielle du Québec le 23 juillet 2025 a soustrait les terrains du Parc à toute activité minière (prospection, exploration et exploitation). Cette victoire historique assure la pérennité de notre mission de conservation.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui se sont impliquées de près ou de loin à cette réussite qui confirme la force de solidarité.

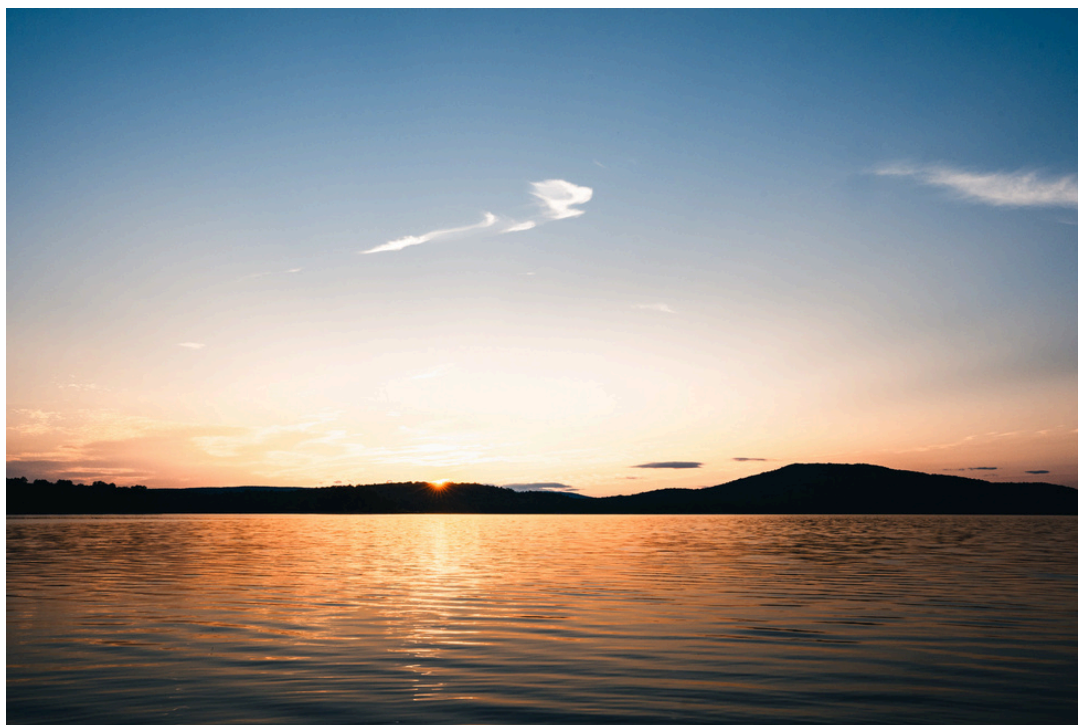


Photo : MALAD Communication

INSTAURATION DE PRATIQUES DE GESTION EFFICIENTES



kiamikla

PARC RÉGIONAL

Sièges au CA de la SDRK



Le modèle de gouvernance actuel qui a été adopté depuis plusieurs années est composé de 6 sièges occupés par des non-élus et 5 sièges d'élus, ce qui en fait un organisme non municipal.

Nous tenons à remercier Monsieur Michel Chouinard qui siégeait comme représentant de la municipalité du Lac Saguy et souhaitons la bienvenue à Madame Francine Asselin Bélisle qui siégera comme représentante de la municipalité du Lac Saguy. Nous souhaitons également la bienvenue à Monsieur Michel Allaire qui siège comme représentant du tourisme et plein air.

Plan d'urgence

1. Préparation face aux inondations

- **Évaluation des zones vulnérables** : Identifier les zones sensibles du parc susceptibles d'être inondées en cas de pluies torrentielles. Ces zones pourraient inclure les abords des cours d'eau, les sentiers, les campings ou les infrastructures situées près des rivières ou des lacs.
- **Amélioration des infrastructures de drainage** : Mettre en place ou améliorer les systèmes de drainage pour évacuer rapidement l'excès d'eau, notamment autour des chemins, des ponts et des infrastructures sensibles.
- **Évacuation et mise en sécurité des infrastructures** : Prévoir des mesures d'évacuation pour les visiteurs en cas d'inondation imminente, et renforcer les structures susceptibles de se détériorer sous l'effet des inondations (par exemple, les passerelles et autres installations sur pilotis).

2. Renforcement contre les vents violents

- **Inspection et entretien des infrastructures** : Procéder à une inspection approfondie de toutes les infrastructures du parc, telles que les bâtiments, les sentiers, les ponts et les abris, pour s'assurer qu'elles sont résistantes aux rafales de vent fortes. Renforcer les structures vulnérables comme les cabanes, les abris et les panneaux d'information.

3. Sensibilisation et préparation des visiteurs : Fournir des informations sur les risques de vents violents, notamment en indiquant les refuges sécuritaires et les

- **zones moins exposées aux tempêtes**. Informer les visiteurs de la nécessité d'être vigilants lors de tempêtes et de respecter les consignes de sécurité en cas d'alerte.
- **Surveillance en temps réel** : Mettre en place une surveillance météorologique active (par exemple, via des partenariats avec des services de météorologie) pour suivre les alertes de vents violents et agir rapidement en cas de danger.

4. Renforcement de la résilience écologique

- **Préservation des écosystèmes fragiles** : Assurer une gestion adaptative des écosystèmes du parc en tenant compte de l'intensification des événements climatiques. Par exemple, améliorer la résilience des forêts, des rivières et des zones humides face aux inondations et à l'érosion causées par des pluies extrêmes ou des vents forts.
- **Suivi de la santé des habitats** : Mettre en place un suivi régulier des habitats naturels (forêts, zones humides, etc.) pour détecter les impacts du changement climatique, comme les dommages causés par les tempêtes ou l'érosion due aux fortes pluies. Cela permettrait d'intervenir rapidement pour préserver les ressources naturelles.

Plan d'urgence

5. Renforcement des capacités d'intervention d'urgence

- Préparation du personnel : Former le personnel du parc à répondre aux urgences climatiques, en particulier à la gestion des risques liés aux inondations, aux vents violents et à d'autres phénomènes météorologiques extrêmes. Les employés doivent être capables de réagir rapidement, notamment en guidant les visiteurs vers des zones sûres et en coordonnant les évacuations si nécessaire.
- Équipements d'urgence adaptés : Mettre à jour les équipements d'urgence pour faire face aux impacts des phénomènes climatiques extrêmes. Par exemple, des pompes pour l'évacuation des eaux pluviales, des systèmes d'alerte et des dispositifs de communication résistants aux intempéries.

6. Communication et information

- Mise en place d'un système d'alerte : Installer des dispositifs d'alerte pour informer rapidement les visiteurs et les employés des risques liés aux intempéries (sirènes d'alerte, messages texte, applications mobiles du parc, etc.).
- Information sur les changements climatiques : Sensibiliser le public sur les effets des changements climatiques à travers des panneaux d'information, des brochures et des messages sur les médias sociaux du parc. Cela inclurait des recommandations sur la gestion des risques et les mesures à prendre face aux conditions climatiques extrêmes.

7. Planification à long terme pour l'adaptation aux changements climatiques

Suivi et révision continue du plan : Assurer une révision annuelle du plan de mesures d'urgence pour tenir compte des nouvelles données climatiques et des

- expériences passées. Il est important d'ajuster les stratégies en fonction de l'évolution des conditions climatiques locales.
- Collaboration avec des experts climatiques : Collaborer avec des climatologues, des experts en gestion des risques naturels et des autorités locales pour intégrer les projections climatiques futures dans le plan d'urgence. Cela permettrait de mieux se préparer aux évolutions attendues, telles que l'augmentation de l'intensité des phénomènes météorologiques extrêmes.

Conclusion

Le plan de mesures d'urgence pour l'année 2025 du parc régional Kiamika intègre des stratégies spécifiquement orientées vers la gestion des risques liés aux changements climatiques, en réponse à des phénomènes météorologiques extrêmes comme les fortes pluies et les vents violents. En mettant en place des infrastructures adaptées, des protocoles d'évacuation bien définis, une sensibilisation renforcée et une surveillance active, le parc pourra mieux protéger ses visiteurs, ses employés et ses ressources naturelles face aux défis climatiques croissants.

MISE EN MARCHÉ



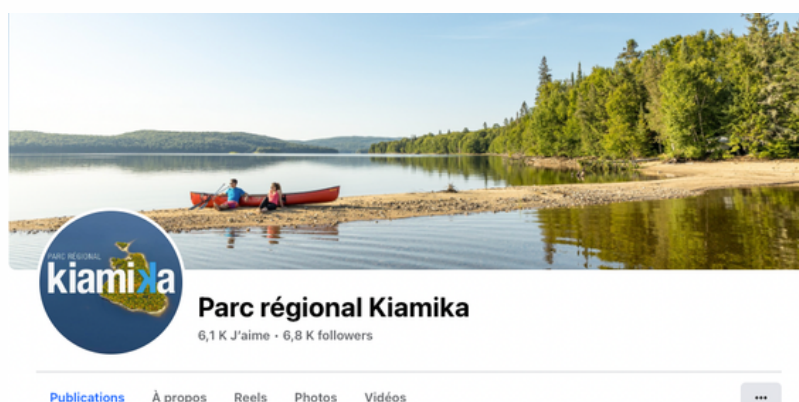
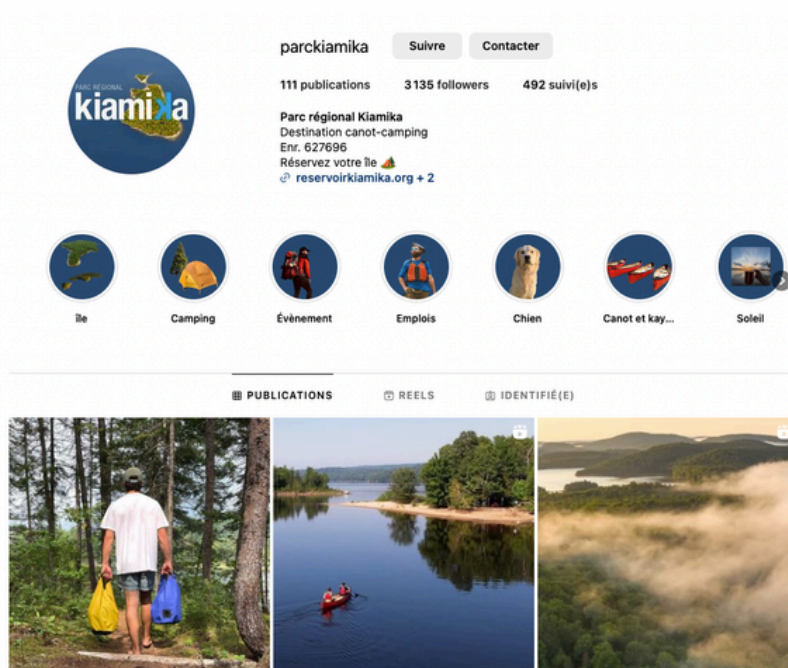
kiamikla
PARC RÉGIONAL

Communications

Médias sociaux

Encore une fois cette année, le Parc régional Kiamika a accueilli de nombreux créateurs de contenu talentueux. Grâce à des échanges de services, ces passionnés sont venus capturer la beauté du parc et partager leurs expériences en canot-camping. Cette collaboration a permis de renforcer les liens entre le parc et sa communauté, tout en mettant en valeur nos paysages uniques et nos services.

Plusieurs de ces magnifiques clichés et vidéos ont été partagés sur nos pages Facebook et Instagram, générant une belle visibilité et des interactions enrichissantes avec nos abonnés. Le nombre de personnes suivant nos réseaux sociaux a encore augmenté cette année, témoignant de l'intérêt croissant pour le parc et ses activités. Nous sommes reconnaissants envers ces créateurs pour leur contribution à la promotion du parc et nous avons hâte de poursuivre ces collaborations l'an prochain !



PLAN D'ACTION 2026



OBJECTIFS POUR 2026

EXPÉRIENCE CLIENT

- **Développement du réseau de sentiers multi-usages** : Poursuivre la création et la réfection de sentiers de randonnée pédestre, ainsi que l'aménagement d'un réseau accessible en toutes saisons, incluant le ski de fond, la raquette et la randonnée pédestre.
- **Événements et activités culturelles** : Organiser des événements ponctuels et des spectacles sur le territoire du Parc, favorisant une immersion dans la nature tout en soutenant la culture locale.
- **Activités éducatives sur la faune et la flore** : Proposer des activités éducatives et interactives sur la faune et la flore locales, dans le tout nouveau centre éducatif Kiamika.
- **Forfaits de découverte** : Élaborer et proposer de nouveaux forfaits pour des sorties en ponton, afin de faire découvrir la réserve de biodiversité des îles-du-Kiamika, avec une approche écoresponsable.
- **Hébergements** : Ajout de trois unités prêts-à-camper dans le secteur Barrage et ouverture des Loonä, secteur Blueberry. Développer de nouveaux hébergements au secteur barrage.
- **Accessibilité hivernale** : Assurer le déneigement du chemin McCaskill pour permettre l'accueil des clients dès l'hiver 2026–2027.
- **Descente de la rivière Kiamika** : Mise en place de l'activité de descente de la rivière Kiamika en canot et kayak.

MAINTIEN DE L'INTÉGRITÉ NATURELLE DU TERRITOIRE

- **Création d'une aire protégée** : Mettre en place une aire protégée sur le territoire du Parc en collaboration avec le ministère de l'Environnement, afin de garantir la conservation de la biodiversité.
- **Sensibilisation à la gestion des eaux** : Sensibiliser les utilisateurs de bateau-moteur à l'importance de laver leurs embarcations pour éviter la propagation d'espèces invasives, notamment le myriophylle à épis.
- **Surveillance des lacs** : Participer, en collaboration avec l'APRK, au programme de surveillance volontaire des lacs (RSVL), afin d'assurer la qualité de l'eau et la préservation des écosystèmes aquatiques.
- Changements climatiques (voir PAG 2025–2030)

CROISSANCE ET PÉRENNITÉ FINANCIÈRE

- **Plan d'aménagement et de gestion (PAG 2025-2030)** : Mettre en œuvre le plan d'aménagement et de gestion du Parc pour la période 2025-2030, afin de garantir un développement harmonieux, respectueux de l'environnement et répondant aux besoins croissants des visiteurs et améliorer notre autonomie financière.
- **Stratégie marketing et communication** : Élaborer un plan de marketing pour accroître la visibilité du Parc au niveau régional et national via divers canaux (réseaux sociaux, presse locale, radio, Tourisme Laurentides, PARCQ, etc.).
- **Promotion de l'achat local** : Continuer de privilégier l'achat local auprès des fournisseurs des municipalités de Rivière-Rouge, Chute-Saint-Philippe et Lac-Saguay ainsi que le territoire de la MRC Antoine-Labelle.
- **Renforcement des partenariats** : Poursuivre et bonifier les relations avec les différents partenaires commerciaux, associations, communautés autochtones et résidents de la MRCAL pour assurer l'implication de tous les citoyens dans les projets du Parc.
- **Autonomie financière** : Maintenir la croissance des revenus du Parc tout en visant l'autonomie financière à travers l'optimisation des ressources et la diversification des sources de financement.
- **Séances d'information publiques** : Organiser des séances d'information publiques dans les municipalités pour informer les citoyens sur les projets du Parc et leur permettre de participer activement à son développement.
- **Projets de vignettes pour résidents** : Continuer le développement du projet de vignettes pour les résidents des municipalités (Chute-Saint-Philippe, Lac-Saguay et Rivière-Rouge) et promouvoir l'engagement des citoyens.
- **Stratégie d'attraction des citoyens** : Mettre en place des actions pour attirer les citoyens des trois municipalités dans le Parc, telles que des événements spéciaux, journées portes ouvertes, et une communication régulière des nouveautés. Deux projets pilotes sont proposés pour 2026 : offrir aux résidents des trois municipalités la possibilité de réserver des sites de camping non réservés en semaine et offrir gratuitement des découvertes du réservoir Kiamika en ponton.

PLAN D'ACTION STRATÉGIQUE 2026

Aligné sur le Plan d'Aménagement et de Gestion 2025–2030

1. DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE ET EXPÉRIENCE CLIENT 2026

- Pour assurer une offre d'activités complète sur 12 mois (ski, raquette, randonnée).
- Déploiement du volet éducatif : Opérationnaliser le centre éducatif comme pilier de l'expérience client pour la sensibilisation à la flore et à la faune.
- Valorisation de la réserve de biodiversité : Développer des produits de découverte respectueux de l'intégrité des îles du réservoir Kiamika.
- Amélioration de l'offre d'hébergement sur le territoire du parc régional Kiamika.
- Mettre en place une activité de descente de rivière dans le secteur de Chute-Saint-Philippe

2. INTÉGRITÉ NATURELLE ET RÉSILIENCE CLIMATIQUE

- Officialisation de la conservation : Concrétiser le statut d'aire protégée avec les instances gouvernementales pour sécuriser le territoire à long terme.
- Stratégie d'adaptation climatique : Intégrer des protocoles de gestion des risques liés aux aléas météo extrêmes et adapter les méthodes de construction aux nouvelles réalités climatiques.
- Protection des écosystèmes aquatiques : Maintenir les standards élevés de surveillance de la qualité de l'eau et de prévention des espèces envahissantes.

PLAN D'ACTION STRATÉGIQUE 2026

Aligné sur le Plan d'Aménagement et de Gestion 2025–2030

4. PÉRENNITÉ ET ALLIANCES STRATÉGIQUES

- **Gouvernance et Planification** : Assurer la pleine intégration des objectifs du PAG 2025–2030 dans les processus décisionnels de la SDRK.
- **Rayonnement et Notoriété** : Exécuter la stratégie de communication pour positionner le Parc comme une destination éco responsable de premier plan.
- **Ancrage Communautaire** : Renforcer les liens avec les municipalités partenaires (vignettes, implication citoyenne) pour assurer le soutien local du développement du Parc régional Kiamika.

5. INTÉGRITÉ NATURELLE ET RÉSILIENCE CLIMATIQUE

- **Modernisation de la Gestion des Talents** : Mettre en place des stratégies de rétention et de formation axées sur les nouvelles compétences environnementales requises.

REMERCIEMENTS

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CARL ARSENEAULT, président, administrateur représentant des utilisateurs du parc régional Kiamika ;

ALAIN OTTO, vice-président, administrateur représentant de la ville de Rivière-Rouge ;

DENISE GRENIER, secrétaire-trésorière, administratrice représentante de la municipalité de Chute-Saint-Philippe ;

MICHEL CHOUINARD, administrateur représentant de la municipalité de Lac Saguay ;

BERTRAND QUESNEL, administrateur représentant de la municipalité de Chute-Saint-Philippe ;

GILBERT THERRIEN, administrateur représentant de la ville de Rivière-Rouge ;

RAYMOND CARRIER, administrateur représentant Association des propriétaires du réservoir Kiamika (APRK) ;

FRANÇOIS GODBOUT, administrateur représentant du milieu économique ;

MICHEL ALLAIRE, administrateur, représentant tourisme / plein air

MADELINE SIGOUIN, administratrice, représentante du développement durable et de la protection du territoire ;

MICHEL SAINT-PIERRE, administrateur représentant des commerçants et citoyens de la MRC Antoine-Labelle ;

JOCELYN CAMPEAU, observateur, MRC d'Antoine-Labelle ;